

ORIGINEEL EXEMPLAAR

REF. 134/2026/75861/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 03/08/2026 TECHNICIEN Steve Debout
ADRESSE DU CONTRÔLE Meiseselaan 91 - 1020 Brussel AGRÉMENT RÉGION WALLONNE AGRW. DEP-048/A/10



OBJET DU CONTRÔLE Bijkomende periodieke controle



› COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE

Eigenaar Van der elst
N° TVA niet gecommuniceerd
Adresse Meiseselaan 91 - 1020 Brussel

› SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES

Plan d'implantation Nee
En zone de protection Nee

› RÉSERVOIR

Autorisation d'exploitation	Nee	Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	3250
Dimensions	210x130x120cm	Niveau de liquide (cm)	10
Année d'installation	Inconnu	Origine du réservoir et n° de fabrication	
Certificat d'étanchéité antérieur	Nee	Type de réservoir	Metaal - Parallelepipedic - Bovengrondse - In kelder - Enkelwandig
Plaque d'identification du réservoir	Niet van toepassing, opslagtank bestaand vóór 27/08/2018		

› CONTRÔLE

Local			
Porte coupe-feu >= EI 30	Niet Ok	Parois (murs, plafond) >= EI 60	Ok
Ventilation vers l'extérieur directement / ou via conduite EI 60 + clapets coupe-feu avec autorisation explicite	Niet Ok	Indications (interdit de fumer, de faire du feu, de stocker des produits inflammables, combustible, susceptibles d'endommager les installations) sur les portes d'accès côté extérieur via pictogrammes	Niet Ok
Eclairage artificiel exclusivement électrique	Ok		
Encuvement			
Présence	Nee		
Vérifications générales			
Pollution en dehors du réservoir	Nee	Contrôle visuel de l'étanchéité	Lekdicht
Revêtement de protection de l'enveloppe extérieure métallique et de la partie apparente du réservoir intérieur contre la corrosion	Ok	Raccordements et ouvertures au-dessus du niveau max. de remplissage	Ok
Doublage d'un réservoir simple paroi avec système de détection de fuite + attestation de conformité		Tuyauterie d'évent débouchant à l'air libre	Niet Ok
Tuyauterie de remplissage pour chaque réservoir (si pas en batterie)	Ok	Accès protégé aux orifices de remplissage	Ok
Tuyauterie à hydrocarbures non accessible en rigole imperméable ou dans une enceinte de confinement	Niet van toepassing, opslagtank bestaand vóór 27/08/2018	Conduites d'aspiration et de retour (parties visibles)	Ok
Dispositif de jaugeage	Ok	Raccords	Ok
Système anti-débordement 98% avec coupure automatique de l'alimentation en carburant	Afwezig	Système permanent de détection de fuite	Afwezig
Présence d'eau et de boue (cm)	Nee		

ORIGINEEL EXEMPLAAR

REF. 134/2026/75861/C01:1

> AUTRE(S) REMARQUE(S)

Vergunning tot exploitatie afwezig

Double protection obligatoire -> double paroi étanche + système de détection de fuite audio et visuelle

Porte RF 30min minimum obligatoire

Placer les indications (interdit de fumer, de faire du feu, de stocker des produits inflammables, combustible, susceptibles d'endommager les installations) sur les portes d'accès côté extérieur via pictogrammes

La distance de 50cm entre le réservoir et les murs et/ou le plafond et/ou 20cm entre le réservoir et le sol n'est pas respectée

Le diamètre de l'évent est insuffisant ; il doit faire minimum 5/4"

Sifflet non démontable

Placer une sonde anti débordement électronique

Conclusion : L'étanchéité est assurée mais pas la conformité. Il faut y remédier dans les 6 mois.

Le réservoir ne peut être rempli que pendant ces 6 mois, non renouvelable, prenant cours le mois du contrôle.

Une plaquette orange a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.



Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

- 1 février 2018 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux dépôts de liquides inflammables utilisés comme combustible (M.B. 27/02/2018)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogeant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle : le test en dépression (M.B. 19.03.2004)

Fait à : Brussel

Handtekening van de technicus

Handtekening van de eigenaar

ORIGINEEL EXEMPLAAR

REF. 134/2026/75861/C01:1

› **BIJLAGEN**

Andere



ORIGINEEL EXEMPLAAR

REF. 134/2026/75861/C01:1

› BIJLAGEN

Andere



ORIGINEEL EXEMPLAAR

REF. 134/2026/75861/C01:1

› BIJLAGEN

Andere



ORIGINEEL EXEMPLAAR

REF. 134/2026/75861/C01:1

» BIJLAGEN

Andere

